

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 4 novembre 2016

Convocations du 15 octobre 2016

L'an deux mil seize, le quinze octobre à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre. Toutin. Alleaume. Rossi. Pelletier. Le Valégant. Mmes Rolland. Tanné Dusapin. Campas.

Absents excusés : Mme Gaudry (pouvoir à M. Demerre) ; M. Romano (pouvoir à Mme Rolland). Mme Lauvernier

Absentes : Mmes Millour. Tremblay.

Secrétaire de séance : M. Alleaume

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 7 octobre 2016
- Visite du site de la Fonderie par la Commission du Développement Economique : sur 180 invitations lancées, seules 25 personnes étaient présentes.
- Noël Communal : Voir si la commune de Fontaine les Ribouts souhaite faire leur Noël communal avec Saulnières
- Indemnité Receveur Municipal : le conseil municipal vote à l'unanimité le taux de 100 % (*Déli. 33.2016*)
- Recensement de la population : Mme Valérie Demerre est recrutée comme agent recenseur (*Délib. 34.2016*), Elle est nommée également coordonnateur communal en suppléance de Mme Rolland. Son indemnité sera équivalente à la dotation versée par l'Etat soit 1 254.00 euros.
- Budget – service eau : virement de crédits eau : Considérant une insuffisance de crédit au chapitre 11, pour régler la facture SUEZ, M. le Maire propose de prendre la somme de 1 001 euros du compte 022 « dépenses imprévues » la somme de 330 euros du compte 701249 « redevance pour pollution.. », pour alimenter le compte 605 « achats d'eau » (*Délib. 35.2016*)
- Devis travaux d'assainissement : deux devis ont été établis : par la SPL et par la STAG pour les travaux de branchement d'assainissement :

-	Tarifs TTC	-	SALLE	-	ECOLES	-	MAIRIE	
-		-		-		-		
-	STAG	-	3 220.80	-	3 816.00	-	9 582.00	16 618.00
-		-		-		-		
-	S.P.L	-	4 930.31	-	4 267.23	-	6 812.00	16 009.00
-		-		-		-		
-		-		-		-		

Des précisions seront demandées pour les références de la Pompe + le raccordement électrique pour les travaux de la mairie

- Devis de la Sté Eiffage concernant la signalisation horizontale et verticale de la rue de la mairie qui s'élève à un montant TTC de 1 476.00 euros. devis en attente afin de prétendre à une demande de subvention FDAIC.
- Participation citoyenne à la sécurité : un questionnaire nous a été adressé par le Centre Intercommunal de sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de l'agglomération, pour savoir si la commune était intéressée par un accompagnement dans la mise en place du dispositif de Participation citoyenne de Sécurité.
Le conseil souhaite plus d'information et surtout connaître le coût qu'il incomberait à la commune.
- Un courrier de l'Habitat Eurélien, concernant le projet de construction de 13 logements Rue de la Mairie : Afin de financer ce projet de construction l'Habitat Eurélien doit souscrire des emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations soit un financement CDC de 1 251 000 euros. Pour se faire, il sollicite la commune pour obtenir un accord de principe pour une garantie à hauteur de 50 % de l'ensemble des prêts soit 625 000 euros.
Le Conseil souhaite que Monsieur le Maire se renseigne plus précisément auprès de l'Habitat Eurélien sur cette demande.
- Créances irrécouvrables sur le Budget Eau : concerne des factures d'eau impayées dont les destinataires ne sont plus sur la commune ou pour des sommes infimes ne pouvant pas faire l'objet de poursuite ou même des erreurs de chèque lors du règlement ; ceci s'élève à 517.33 euros.
Le Budget eau étant au plus juste, le conseil municipal demande que cela soit reporté sur le Budget 2017 mais accepte le principe de faire une admission en non-valeur du montant énoncé.
La Trésorerie sera prévenue.
- Le courrier recommandé au 2 rue de l'Eglise pour retirer le véhicule gênant n'a pas été retiré à la poste mais une personne a téléphoné en mairie, donc a reçu le courrier simple, indiquant qu'il devait déménager au 01.11 donc la voiture partirait à cette date. Un courrier sera fait au propriétaire.
- Le problème de la dépose des 2 poteaux Haute tension A – 20 000 volts) sur le site de l'ancienne fonderie a été vu avec Monsieur Chamard qui a informé par mail que les travaux seraient réalisés au plus tard le 09.12.2016 , par l'entreprise INEO de Vernouillet.
- La Clinique vétérinaire de Dreux a adressé un courrier à l'agglomération et une copie a été envoyée à chaque mairie, pour signaler que leur rôle est de soigner les animaux et non pas de récupérer les animaux sains errants, cette mission étant du ressort des municipalités.
La commune est adhérente à LUKYDOGS qui se déplace pour venir chercher les animaux errants.
- Courrier de l'Association des Parents d'élèves pour une randonnée à pieds le 14 mai 2017. Celle-ci demande de barrer les routes concernées pour une meilleure sécurité.
Un courrier sera adressé à M. Thévenin-Gaillard, chargé du projet pour lui indiquer que ces routes sont communales donc du ressort du département et qu'il doit faire une demande auprès de la DDT de Châteauneuf. Il pourra présenter son dossier au conseil de Janvier.
Prévoir des barrières de sécurité (il serait bon de prévoir l'achat au budget 2017).
- Monsieur Sourisseau, maire de Saint Lubin des Joncherets se retire de son poste de maire et est remplacé par Monsieur Didier VUADELLE, Adjoint.

- Visite de Monsieur le Sous-Préfet de Dreux le 10/11, en mairie de Saulnières, le conseil est convié.
- Une réunion de la direction départementale des finances publiques est prévue le 07.11 à 16 h 30 à Garnay. S'inscrire auprès de l'AM 28.
- La Lyonnaise des Eaux devient SUEZ EAU France
- L'association Blaise Vallée Durable sollicite une subvention. Réponse négative.
- Exposition sur le maquis de Saulnières les 25.26.27 novembre 2016. Une conférence aura l e 26 à 14 h 30 à la salle polyvalente.
- Remerciements de Carole ROMANO au Conseil Municipal pour le présent lors de son mariage au mois d'août.
- M. le Maire signale qu'il n'y a pas la possibilité de faire un « dos d'âne » chemin de la Bellassière, cela serait trop dangereux pour les voitures descendantes.

TOUR DE TABLE :

M. Alleaume : a assisté à la réunion sur l'état des routes à Bretonnières : Rue au Lait état correct, la rue du calvaire , une couche de gravillonnage sera mise au beau temps.

Signale que M. Mme Levassort, 28 route de Châtaincourt, n'ont pas reçu de courrier recommandé pour l'assainissement.

Avait signalé qu'un noisetier poussait sur l'Eglise, M. Pie devait intervenir pour l'enlever, cela n'a pas été fait.

Fait remarquer que la toiture de la mairie est en mauvais état, que les gouttières sont bouchées.

M. Demerre : fait part des remarques de Mme Gaudry, absente :

la livraison des jouets pour Noël se fera dans la semaine du 14 novembre. L'achat des friandises a été fait.

Il y a un problème de verres sales à la salle, les loueurs ne les essuient pas

Il y a un nid de poule rue de la ferme, près de la carrière.

L'eau n'est pas assez chaude à la salle (attention, la température est bloquée à un certain degré pour les établissements recevant du public)

M. Demerre signale que le stop manquant au bout de l'impasse R. Alleaume est dangereux, il ne subsiste que le marquage au sol. (le lotisseur ne veut pas intervenir pour remettre un panneau)

Le trou devant la déchetterie n'a pas été rebouché par 'Agglo (bien que signalé)

M. Toutin : demande que soit restitué le point d'altitude qui était sur le pont rue de la mairie, et retiré lors des travaux (la DDT ne veut pas le rendre), les habitants doivent faire un courrier pour demander sa restitution.

Indique que le relevé des compteurs à eau doit être terminé.

Mme Campas : demande que soit remis du calcaire sur la placette et des joints soient posés autour des pavés

Mme Tanné Dusapin : demande le prix en moyenne du terrain sur la commune (environ 100 €/m2)

Remet une copie de l'article de journal sur la visite du site de la Fonderie

Demande que les informations comme la récupération de bois suite aux travaux sur la Blaise, soient diffusées + rapidement, car lorsqu'elle a souhaité en récupérer, il n'y en avait plus.

Demande qu'intervienne le laveur de carreaux pour les vitres de la mairie et de la salle

A contacté de nouveau la gendarmerie pour le stationnement de véhicules devant chez elle.

M. Le Valéant : demande si des « réfléchissants » peuvent être mis sur les chicanes nouvellement installées à Morvillette

Demande s'il est possible d'interdire le stationnement dans le haut de la côte de la route de Crécy, au niveau des maisons en construction, sur le chemin piétonnier (la commune doit faire un bateau pour permettre aux véhicules de rentrer sur le terrain)

Mme Rolland : signale que la porte du cimetière est laissée souvent ouverte, demande que soit mis un panneau
Présente les options pour la couverture du bulletin, afin de faire un choix.

Présente une option de calendrier le coût est onéreux n'est pas retenu.

Précise que Mme Colette Alleaume a accepté de faire les présentations florales pour le banquet communal. Le conseil municipal l'en remercie.

Séance levée à 22 h 45

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents